

Compte rendu du comité « espace vert-environnement » en date du 28 juillet 2016

Ordre du jour :

- Point sur le projet entrepris avec le CAUE
- Présentation du label régional des villes et villages fleuris, information aux habitants
- Concours maisons fleuries
- Troc plantes
- Traitement des déchets verts : quelles sont les solutions envisageables

→ Point sur le projet entrepris avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

Nous avons fait appel au CAUE afin d'avoir des conseils sur les actions à entreprendre pour embellir le cadre de vie de la commune.

Un diagnostic a été fait et rendu public lors de la réunion du 28/04 dernier.

L'absence de continuité de matériaux, la vétusté de la voirie rendent l'entretien difficile. Les maisons et les espaces privés laissés à l'abandon contribuent aussi à donner une image négligée de la commune. De nombreux témoignages de riverains et touristes vont dans ce sens.

Le CAUE suggère de donner des plantes aux habitants volontaires afin de les implanter le long des rues et à condition qu'ils'en assure l'entretien par la suite.

La composition, implantation et plantation seraient assurées collectivement lors d'ateliers animés par le CAUE. Des RDV individuels pourront aussi être pris à cette occasion pour bénéficier de conseils d'aménagement (matériaux et plantes).

La question est comment insuffler une démarche à visée collective ?

- Courrier boîte aux lettres ?
- Questionnaire ?
- Journée de désherbage collectif ?

La première rue « test » serait la rue de la galandière et la rue des marches car très passagères.

Il est prévu de distribuer un courrier d'information sur le sujet.

Présentation du label régional des villes et villages fleuris, information aux habitants

53% des communes y participent en Indre et Loire ce qui permet au département d'être classé depuis 2011 et pour 5 ans « trophée du département fleuri « » (20 départements labellisés actuellement).

Cela a un impact avéré sur le cadre de vie des habitants et sur le développement touristique. L'inscription d'une commune lui permet de bénéficier de conseils gratuits de la part des organisateurs et cela permet aussi de valoriser l'action entreprise par chaque jardinier communal.

National, gratuit et ouvert à toutes les communes, le label se déroule selon quatre échelons.

- Communal/ concours des maisons fleuries
- Départemental /SHOT (société d'horticulture de Touraine à Tours) /attribution jusqu'à 4 pétales/passe tous les ans
- Régional/ARF (association régionale pour le fleurissement et l'embellissement des communes basée à Orléans)/ attribution 1 à 3 fleurs/passe tous les 3 ans.
- National/CNVVF (conseil national des villes et villages fleuris/attribution 4fleurs sur proposition de l' ARF.

Concours maisons fleuries 2016

Le fleurissement de cette année est très retardé par le mauvais temps. Le jury n'est pas passé au mois de juin comme les années précédentes. La situation sera revue à la fin août afin de voir si un passage à cette période là est justifié.

Troc plantes

Afin de favoriser les échanges de plantes entre particuliers et d'inciter les habitants au fleurissement, la commune organise en lien avec le comité espaces verts et les bénévoles un troc plantes.

Cette année il sera proposé dans une version plus étendue que précédemment avec la présence souhaité d'un stand du SMICTOM pour le compostage, de professionnels des espaces verts, et du CAUE pour des conseils aux particuliers. La date retenue pour cette manifestation est le 5 novembre.

Traitement des déchets verts : quelles sont les solutions envisageables

Sont mises à l'étude les propositions suivantes :

- Enlèvement par le SMICTOM
- Attelage
- Location d'un camion avec remorque.

Une réunion du comité sera prévue à la rentrée pour faire le point sur ce sujet.

